

Sœurs Missionnaires de la Société de Marie
Région d’Eurafrique
Sœur Marie Luc (Cécile COCHET)
3 novembre 1925 – 20 janvier 2022



Cécile COCHET, née le 3 novembre 1925 à Nantes, est la fille posthume d’Elie Alexandre COCHET et de Germaine GRASSET. Son frère Elie meurt en bas âge, ses deux sœurs Christiane et Marie Thérèse resteront célibataires. Sa mère se remarie et a une autre fille, Noëlla, la Maman de son neveu Jean et la grand’mère de son petit-neveu François qui l’ont accompagnée dans son agonie.

Cécile restera profondément attachée à ses sœurs et plus tard à ses neveux qu’elle portera toujours dans sa prière.

Elle arrive au postulat à Sainte Foy-lès-Lyon en mars 1948. Le 7 septembre, elle reçoit le nom de Sœur Marie Luc, à l’entrée au noviciat qui, à cause de la seconde guerre mondiale, se fait à Estrablin, dans l’Isère. Elle fait profession à Sainte Foy le 8 septembre 1950.

Elle s’embarque pour l’Océanie, à Marseille, sur le *Chung King*, le 23 décembre. Le 15 janvier 1951, elle est à l’école primaire de Tiaoué. Comme disent nos Constitutions « Nous sommes missionnaires pour toute la vie et partout où la Congrégation nous envoie, reconnaissant dans cet envoi l’appel de Dieu qui nous sollicite aujourd’hui. », Marie Luc est très disponible. Jusqu’à son premier congé en France en 1966, elle ira dans douze communautés, en Nouvelle Calédonie, pour l’enseignement, les services communautaires ou la santé : stage à la clinique Magnin et aide au dispensaire d’Ouvéa.

En 1967, après son second noviciat, elle reste en France. D’abord au Signal où elle fait la cuisine et s’engage dans la pastorale. Odile, responsable de l’accueil à la paroisse, nous a écrit : « J’ai fait de la catéchèse avec S. M. Luc, elle était toujours à l’écoute de chacune. »

En septembre 1969, elle continue cet apostolat à Saint Victoret.

En 1972, elle repart en Océanie, cette fois-ci au foyer Massabielle, où les jeunes filles apprécient ses bons plats et sa gentillesse. A part une année à la maison provinciale, elle y reste jusqu’en 1978 où elle est appelée à Rome.

En janvier 1979, elle retrouve le foyer Massabielle.

L’année suivante, elle est à la maison Régionale (toujours cuisine et catéchèse).

En 1991, elle est responsable de Notre Dame du Repos à Saint Louis.

Le 1^{er} février 1994, c'est la maison provinciale qui profite de sa cuisine.

Après son congé en France, d'octobre 1995 à mars 97, elle va au Mont-Mou Accueil. Un an après, elle est à Notre Dame du Repos, au service des sœurs aînées.

Autre congé en France en 2001 et de nouveau Mont-Mou Accueil.

En janvier 2007, retour définitif. Elle a la joie de retrouver ses amis de Saint Victoret. Mais la mémoire commence à lui faire défaut.

Elle doit prendre sa retraite définitive à Sainte Foy en septembre 2010. Sylvie, l'orthophoniste, viendra chaque semaine. Si elle ne lui fait pas retrouver la mémoire, elle lui donne beaucoup de joie !

En septembre 2021, suite à une chute dans sa chambre, elle est hospitalisée pendant un mois et demi. A son retour, elle ne marche plus, elle est très fatiguée. Mais elle garde son beau sourire quand elle n'a pas trop mal !

Le mardi 18 janvier, le P. Georges Richard lui donne le sacrement des malades.

Le lendemain, son neveu Jean arrive et le jeudi, c'est le tour de François.

Et vendredi 21, à 22 h, elle s'éteint doucement, entourée de François, Sœur Male et plusieurs sœurs.

Sœur Marie Luc a été une bonne missionnaire, joyeuse et toute donnée. Revenue en France, elle est restée attentive à tous, demandant souvent des nouvelles des uns et des autres. Ici, à Sainte Foy, malgré sa perte de mémoire, elle savait accueillir les personnes qu'elle rencontrait. Mais elle a trouvé dur d'être dépendante et ce n'était pas toujours facile pour celles qui s'occupaient d'elle ! Cependant, elle a su garder son sens aigu de l'humour jusqu'à la fin ! Nous rendons grâce au Seigneur pour sa longue fidélité : 72 ans de vie smsm ! Et pour tout ce qu'elle a été pour nous. Que Marie - qu'elle a tant aimée - l'accueille en compagnie de toutes les SMSM parties avant elle.

Elle a su répondre à cet appel du Père Favre : « Elles s'entre chériront comme Sœurs unies ensemble par Marie, Mère de Jésus et leur Mère pour travailler de concert à la gloire de Dieu [...] »¹

Les Sœurs du Signal

¹ Favre IV, 4 c/Méchin DD Art V p. 128-129/Vidal, cité dans les Constitutions smsm p. 107.